

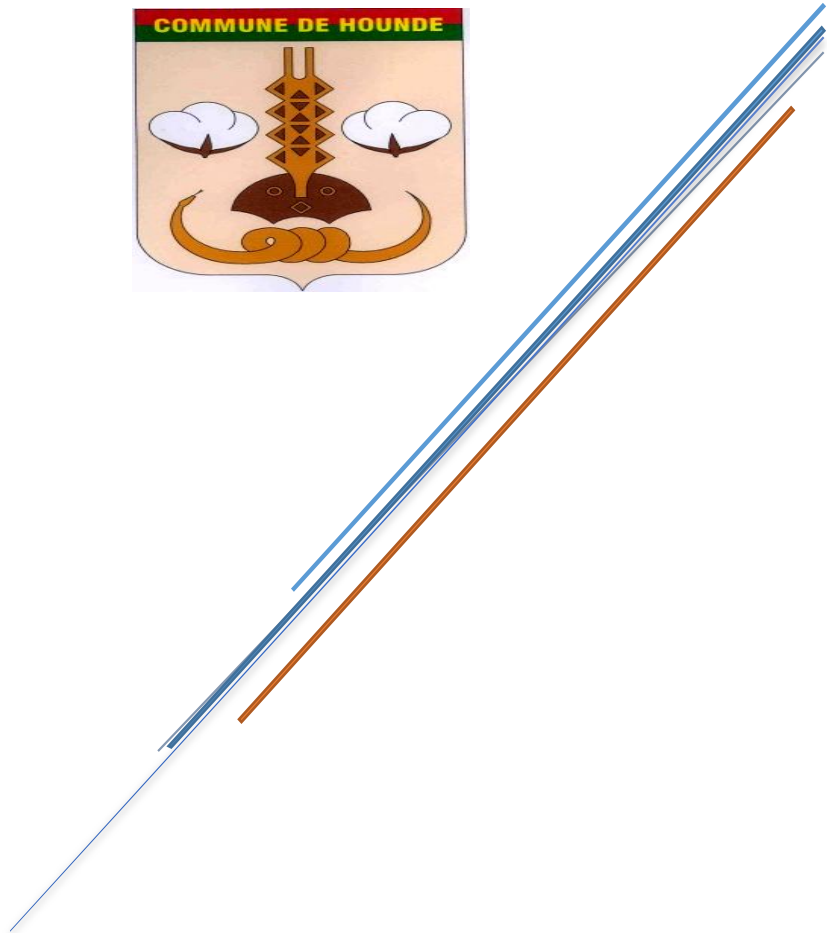


Centre d'Information, de Formation,  
et d'Études sur le Budget



# BUDGET CITOYEN 2020

## COMMUNE DE HOUNDE



Août 2020

## Table des matières

Liste des graphiques .....	1
Lexique des termes budgétaires.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
INTRODUCTION.....	5
<b>I. COMPTES DE LA COMMUNE ET PERSPECTIVES BUDGETAIRES.....</b>	<b>6</b>
1- Analyse globale des agrégats (grandes catégories) de dépenses au niveau de la commune.	6
2- Analyse détaillée par section.....	9
2.1- Section fonctionnement .....	9
2.1.1- Décomposition des recettes de fonctionnement .....	9
2.1.2- Décomposition des dépenses de fonctionnement .....	9
2.2- Section investissement.....	10
2.2.1- Décomposition des recettes d'investissement .....	10
2.2.2- Décomposition des dépenses d'investissement .....	11
3- Analyse du budget communal par source de financement.....	11
4- Analyse spécifique des dépenses de santé, d'éducation et d'AEPA de la commune .....	12
<b>II- INSCRIPTIONS SPECIFIQUES (PHYSIQUES) .....</b>	<b>13</b>
1- Inscriptions spécifiques dans les secteurs de la santé, de l'éducation et l'AEPA au titre du budget 2020.....	13
2- Investissements inscrits dans le Plan Annuel d'Investissement Communal (PAIC) au titre de 2020 ;.....	15
CONCLUSION.....	15

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution des grandes masses du budget de la commune entre 2019 et 2020 (en FCFA)	8
Tableau 2 : Décomposition des recettes et dépenses de fonctionnement de la commune (en FCFA) .....	10
Tableau 3 : Décomposition des recettes et dépenses d'investissement de la commune (en FCFA)	11
Tableau 4 : Liste des infrastructures prévues dans le secteur de la santé, l'éducation et l'AEPA au titre du budget 2020 de la commune .....	13
Tableau 5 : Investissements prévus dans le PAIC 2020 de la commune de Houndé dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement .....	13
Tableau 6 : Parts des dépenses d'investissement dans le secteur de l'éducation, la santé et l'AEPA .....	14

## Liste des graphiques

Graphique 2 : Comparaison des dépenses de fonctionnement et d'investissement entre 2019 et 2020.....	8
Graphique 3 : Répartition du budget 2020 de la commune par source de financement .....	11

Graphique 4: Part des dépenses d'éducation, de santé et de l'EAPA issues du PPM dans le budget de la commune ..... 13

Liste des figures

Figure 1 : Matérialisation de l'équilibre budgétaire au niveau de la commune ..... 7

**Lexique des termes budgétaires**

<b>Budget communal</b>	État prévisionnel des recettes et des dépenses de la Commune, le budget communal donne pour une année donnée, l'ensemble des recettes et des dépenses attendues au niveau de la Commune. Les différentes composantes d'un budget sont : (i) un tableau des recettes ; (ii) un tableau justificatif des recettes ; (iii) un tableau de présentation des dépenses et (iv) des annexes.
<b>Budget primitif</b>	Il s'agit du budget voté par l'assemblée locale en début d'exercice. C'est l'acte qui donne l'autorisation à l'ordonnateur d'effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget de la Commune, pour la période qui s'étend du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.
<b>Budget supplémentaire</b>	Le budget supplémentaire est le budget primitif modifié au cours du même exercice lors du vote, par la même assemblée délibérante, d'une ou plusieurs décisions modificatives.
<b>Section de fonctionnement</b>	La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la Commune. Lorsqu'il y a plus de recettes par rapport aux dépenses, au niveau de la section de fonctionnement, le surplus de recettes est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la Commune, et ensuite il peut servir d'autofinancement pour renforcer le financement des investissements prévus par la Commune.
<b>Section d'investissement</b>	La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la Collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la Commune.
<b>Recettes (recettes fiscales et recettes non fiscales)</b>	Les recettes représentent l'ensemble des ressources financières de la Commune. On en distingue deux (02) types : les recettes fiscales et les recettes non fiscales. Les recettes fiscales sont des prélèvements obligatoires, sans contrepartie alors que les recettes non fiscales sont des prélèvements faits moyennant un service rendu par la Commune à une tierce personne.
<b>Dépenses (de fonctionnement et d'investissement)</b>	Les dépenses constituent les charges de la Commune. On en distingue deux (02) types : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.  Les dépenses de fonctionnement ou dépenses ordinaires sont constituées des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des

	<p>dépenses de transferts courants. Elles sont destinées à la couverture de toutes les charges liées au fonctionnement de la Commune.</p> <p>Quant aux dépenses d'investissement, elles sont constituées d'équipement et de réalisation d'infrastructures telles que la construction de centres de santé, des infrastructures éducatives, des forages, etc.</p>
<b>Ressources propres</b>	Il s'agit des ressources que la Commune peut mobiliser par elle-même en vertu des prérogatives que la loi leur confère.
<b>Transferts de l'État</b>	Il s'agit des ressources que l'État met à la disposition de la Commune dans le cadre de l'exercice de ses compétences. Ces ressources permettent de couvrir une partie du fonctionnement et de l'investissement de la Commune.
<b>Autres partenaires</b>	Les appuis des autres partenaires correspondent aux des appuis reçus par la Commune dans le cadre de la coopération décentralisée. Ces appuis sont différents de ceux faits par l'État central.
<b>Plan annuel d'investissement de la commune</b>	Le Plan annuel d'investissement communal (PAIC) est le programme annuel des projets municipaux retenus et approuvés par le Conseil municipal dans le cadre de son plan d'investissement et qui seront exécutés durant l'année. Le PAIC est généralement produit à partir de la section investissement du budget de la Commune.
<b>Plan de passation des marchés</b>	Le plan de passation des marchés (PPM) est un outil d'aide à la mise en œuvre des activités planifiées au niveau de la Commune. Il intervient dans la programmation des activités d'achat de fournitures ou d'équipements, de réalisation d'infrastructures et de manifestation d'intérêt. Le PPM présente un tableau des biens, des services et des travaux de la Commune au cours d'une année donnée

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AEPA** : Approvisionnement en eau potable et assainissement

**AN** : Assemblée nationale

**CEG** : Collège d'enseignement général

**CSPS** : Centre de santé et de promotion sociale

**FCFA** : Franc de la communauté financière africaine

**FPDCT** : Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales

**PACT** : Programme d'appui aux collectivités territoriales

**PAIC** : Plan d'investissement annuel communal

**PPM** : Plan de passation des marchés

**PTF** : Partenaire technique et financier

## INTRODUCTION

En marche depuis 2006, la communalisation intégrale du territoire, adoptée par la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 et modifiée par la loi n°065-2009/AN du 21 décembre 2009, peine à fonctionner convenablement du fait des insuffisances dans plusieurs domaines. La mise en œuvre de la décentralisation nécessite davantage de ressources pour la conduite des actions de développement décentralisé.

Instrument de mise en œuvre des politiques publiques, le budget public, pour être le reflet des aspirations des populations, doit être accessible et compréhensible par l'ensemble des citoyens. Son élaboration et son exécution doivent respecter les principes de l'État de droit à savoir la légalité, la transparence, le contrôle démocratique et la responsabilité.

C'est dans ce sens que la loi n°008-2013/AN du 23 avril 2013 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques au Burkina Faso fait de l'obligation de rendre compte un principe clé de gestion budgétaire. La redevabilité fait appel au respect des critères de transparence de la gestion budgétaire et implique inversement que le citoyen contrôle et évalue régulièrement la gestion des affaires publiques afin d'impulser une gestion participative et inclusive tant au niveau national que local.

Pour ce faire, le citoyen, pour qui le budget est mis en œuvre à travers le financement des services publics, doit disposer à temps d'informations accessibles, suffisantes et compréhensibles sur ce budget afin d'influer les décisions de politiques publiques pour une meilleure prise en compte de ses besoins.

Il est donc capital de travailler à assurer une large diffusion des données, une meilleure compréhension desdites données, un bon suivi-contrôle et une auto-évaluation des actions gouvernementales par les citoyens au niveau local.

Cet objectif peut être atteint à travers l'élaboration des budgets citoyens communaux qui visent spécifiquement à :

- favoriser une meilleure compréhension du budget de la commune par les citoyens et partant, inciter en eux, l'envie de payer l'impôt ;
- suivre et évaluer plus facilement pour les populations, l'exécution des prévisions budgétaires escomptées par la commune ;
- mieux formuler les argumentaires de plaidoyer pour une amélioration de la qualité de la dépense publique locale.

En rappel, une meilleure compréhension du budget par la population favorisera son adhésion à l'effort fiscal et lui permettra d'assurer efficacement son rôle de veille citoyenne. En effet, les citoyens seront à mesure de suivre la mise en œuvre et d'évaluer plus facilement les politiques publiques en formulant des observations sur les forces et les faiblesses du budget de l'État et des collectivités territoriales.

Le présent budget citoyen retrace les comptes (grandes masses) et les inscriptions spécifiques dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'eau potable et de l'assainissement de la commune de Houndé ; l'une des commune d'intervention du projet « Accroître la participation citoyenne à la lutte contre la corruption et à la redevabilité publique à travers une plateforme d'information anti-corruption », financé par l'Union Européenne.

## **I. COMPTES DE LA COMMUNE ET PERSPECTIVES BUDGETAIRES**

Selon la nomenclature du budget des collectivités, le budget est composé de deux (02) grandes sections :

- la section fonctionnement qui comprend les charges liées au fonctionnement de la collectivités telles que l'achat des fournitures de bureau, les salaires, le carburant, etc. ;
- la section investissement qui correspond aux différentes réalisations, constructions d'écoles, de centres de santé, acquisition de véhicules, etc.

Contrairement à l'État où le principe d'équilibre budgétaire n'a pas un caractère véritablement contraignant, la loi impose aux collectivités territoriales d'adopter des budgets en équilibre de sorte que l'ensemble des dépenses inscrites soit couvert par des recettes prévisibles.

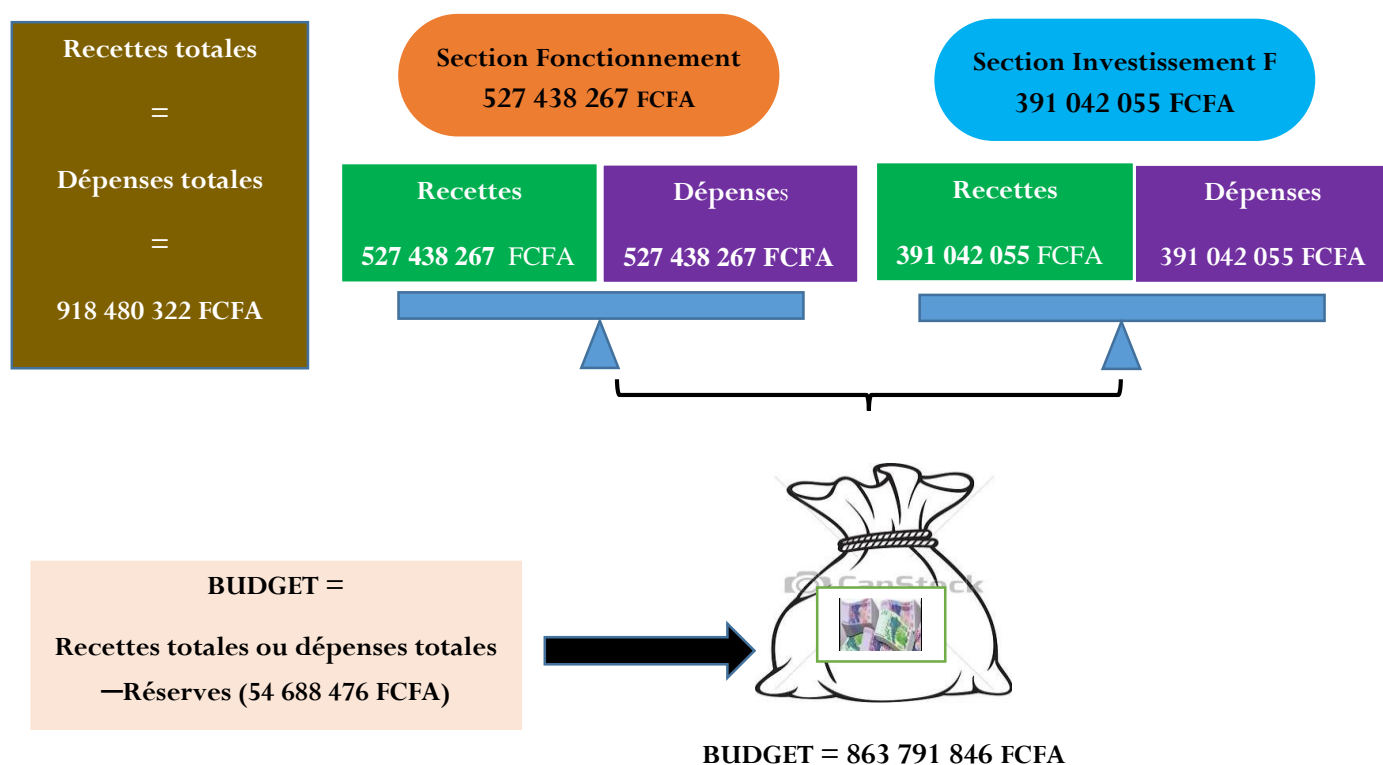
Cet équilibre doit être également assuré à l'intérieur de chaque section plus précisément. En effet, les sections de fonctionnement et d'investissement doivent chacune être votées en équilibre, les recettes devant couvrir l'ensemble des dépenses. Un excédent éventuel de la section de fonctionnement est cependant autorisé dès lors qu'il est affecté au financement de la section d'investissement.

Dans cette section, il sera question de présenter les grands comptes du budget de la commune, leur évolution et les parts allouées au secteurs sociaux tels que la santé, l'éducation et l'AEPA.

### **1. Analyse globale des agrégats (grandes catégories) de dépenses au niveau de la commune**

Pour l'année 2020, le budget global prévisionnel de la commune de Houndé est estimé à **863 791 846 FCFA**. Il correspond à la somme des recettes totales ou des dépenses totales desquelles on retranche les réserves qui constituent la part des recettes de fonctionnement destinées au financement de l'investissement (l'autofinancement de l'investissement) tel que présenté dans le schéma ci-dessous. Cette opération est effectuée pour contraindre les communes à un autofinancement de leur investissement à hauteur d'au moins 20% de leurs ressources propres : c'est une condition d'équilibre du budget des communes.

Figure 1 : Matérialisation de l'équilibre budgétaire au niveau de la commune



En 2020, le budget total de la commune est de **863 791 846 FCFA** contre **780 817 748 FCFA**, soit une hausse de 10,63%.

En s'intéressant aux sections du budget 2020, on constate que la prévision budgétaire est de **527 438 267 FCFA** pour le fonctionnement (57,43%) et **391 042 055 FCFA** pour l'investissement (42,57%). En 2019, 64,05% du budget de la commune étaient orientés vers le fonctionnement et 35,95% vers l'investissement. Comparées à 2019, les dotations budgétaires de la section « investissement » connaissent un accroissement de 30,71% en 2020 tandis que celles de la section « fonctionnement » enregistrent une baisse de 1,05%.

Le tableau ci-dessous présente la balance générale du budget de la commune au titre des exercices budgétaires de 2019 et 2020.



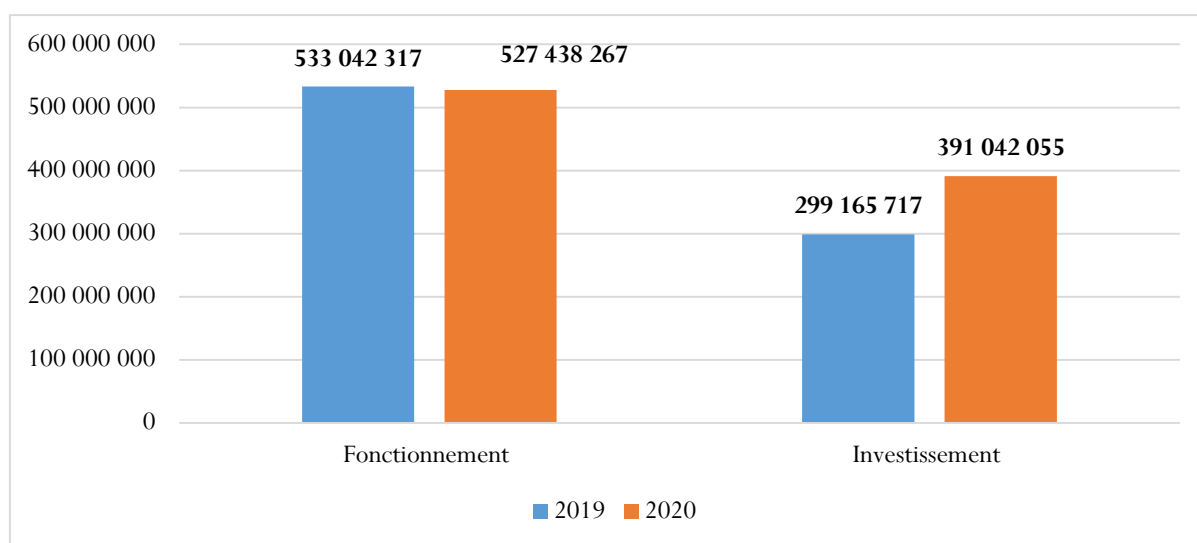
Tableau 1 : Évolution des grandes masses du budget de la commune entre 2019 et 2020 (en FCFA)

Rubriques	Années		Variation relative 2019-2020	Part dans le budget de 2019	Part dans le budget 2020
	2019	2020			
<b>Section de fonctionnement</b>					
Recettes	533 042 317	527 438 267	-1,05%	64,05%	57,43%
Dépenses	533 042 317	527 438 267	-1,05%		
<b>Section d'investissement</b>					
Recettes	299 165 717	391 042 055	30,71%	35,95%	42,57%
Dépenses	299 165 717	391 042 055	30,71%		
<b>Total recettes = Total dépenses</b>	832 208 034	918 480 322	10,37%		
<b>TOTAL BUDGET</b>	780 817 748	863 791 846	10,63%		

Source : Budgets primitifs 2019 et 2020 de la commune de Houndé

Le graphique ci-dessus fait une comparaison des dépenses de fonctionnement et d'investissement entre 2019 et 2020.

Graphique 1 : Comparaison des dépenses de fonctionnement et d'investissement entre 2019 et 2020



Il ressort du graphique que les dépenses fonctionnement pour l'année 2020 sont en baisse par rapport à celles de 2019 tandis que les dépenses d'investissement de 2020 sont en hausse par rapport à celles de 2019.

## **2- Analyse détaillée par section**

### **2.1- Section fonctionnement**

#### **2.1.1- Décomposition des recettes de fonctionnement**

En considérant la rubrique « recette de fonctionnement » pour l'année 2020, il ressort du tableau ci-dessous que la composante la plus dotée est celle relative aux « recouvrements, participation et dotations » c'est-à-dire les transferts de l'État qui représentent 48,16% du total des recettes de fonctionnement, suivie des « impôts et taxes et contributions diverses » (25,67%) et des « produits de l'exploitation » (12,52%). En comparant les niveaux des composantes entre 2019 et 2020, on remarque qu'une hausse est constatée dans certaines rubriques et une baisse dans d'autres. La plus forte hausse est constatée au niveau des produits de l'exploitation (+49,78%) et la plus forte baisse est relevée au niveau des produits domaniaux (-37,89%).

#### **2.1.2- Décomposition des dépenses de fonctionnement**

En s'intéressant à la rubrique dépenses, la composante la mieux dotée pour l'année 2020 est celle relative aux « denrées et fournitures consommées » qui représente 39,19%. Elle est suivie des « frais de personnel » (20,33%) et des « travaux et services extérieurs » (13,22%).

En considérant l'évolution des composantes des dépenses de fonctionnement par rapport à leur niveau de 2019, des hausses et des baisses sont observées en 2020. Les plus fortes hausses proviennent des « participations et contingents au bénéfice de tiers » et des « allocations- subventions » avec des accroissements respectifs de 92,63% et de 35,25%. Pour ce qui est des plus fortes baisses, elles sont relevées au niveau des « frais de gestion générale et transports » (-17,71%) et des « charges exceptionnelles » (-15,25%).

Tableau 2 : Décomposition des recettes et dépenses de fonctionnement de la commune (en FCFA)

SECTION FONCTIONNEMENT					
	Rubriques	2019	2020	Variation relative 2019-2020	Part dans le budget de 2020
	<b>RECETTES</b>	<b>533 042 317</b>	<b>527 438 267</b>	<b>-1,05%</b>	<b>100,00%</b>
70	Produits de l'exploitation	44 070 653	66 010 381	49,78%	12,52%
71	Produits domaniaux	78 492 778	48 749 000	-37,89%	9,24%
72	Produits financiers	0	0	-	0,00%
73	Recouvrements, participations et dotations	276 130 886	253 995 886	-8,02%	48,16%
74	Produits divers	5 000 000	5 300 000	6,00%	1,00%
75	Impôts et taxes et contributions diverses	109 710 000	135 370 000	23,39%	25,67%
76	Impôts et taxes indirects	19 638 000	18 013 000	-8,27%	3,42%
	<b>DEPENSES</b>	<b>533 042 317</b>	<b>527 438 267</b>	<b>-1,05%</b>	<b>100,00%</b>
60	Denrées et fournitures consommées	213 128 318	206 713 610	-3,01%	39,19%
61	Allocations- subventions	8 300 000	11 225 920	35,25%	2,13%
62	Impôts et taxes	0	0	-	0,00%
63	Travaux et services extérieurs	57 537 033	69 749 733	21,23%	13,22%
64	Participations et contingents au bénéfice de tiers	7 152 893	13 778 343	92,63%	2,61%
65	Frais de personnel	121 045 662	107 242 385	-11,40%	20,33%
66	Frais de gestion générale et transports	43 561 300	35 847 800	-17,71%	6,80%
67	Frais financiers	12 992 000	12 992 000	0,00%	2,46%
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0	-	0,00%
69	Charges exceptionnelles	17 934 825	15 200 000	-15,25%	2,88%
82	Résultats antérieurs	0	0	-	0,00%
83	Excédent ordinaire capitalisé	51 390 286	54 688 476	6,42%	10,37%
	<b>Total budget</b>	<b>780 817 748</b>	<b>863 791 846</b>	<b>-11,40%</b>	

Source : Budgets primitifs 2019-2020 de la commune de Houndé

## 2.2- Section investissement

### 2.2.1- Décomposition des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de la commune en 2020 sont composées des « dotations-subventions-dons et legs » à hauteur de 86,01% et des réserves 13,99% qui constituent la contribution de la commune elle-même en terme d'investissement. Comparativement à 2019, le niveau des dotations-subvention-dons et legs et celui des réserves sont en hausse en 2020 respectivement de 35,75% et 6,42%.

## 2.2.2- Décomposition des dépenses d'investissement

Concernant les dépenses d'investissement, la composante la mieux dotée en 2020 est celle relative aux « immobilisations en cours » qui représente 87,31% du total des dépenses, suivie des « acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles » (12,69%).

En comparant leur niveau de 2020 à celui de 2019, il ressort que les immobilisations en cours sont en hausse de 62,00% tandis que les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont en baisse de 43,89%.

Tableau 3 : Décomposition des recettes et dépenses d'investissement de la commune (en FCFA)

SECTION INVESTISSEMENT					
	Rubriques	2019	2020	Variation relative 2019-2020	Part dans le total 2020
	<b>RECETTES</b>	<b>299 165 717</b>	<b>391 042 055</b>	<b>30,71%</b>	<b>100,00%</b>
060	Excédent d'investissement reporté	0	0	-	0,00%
10	Dotations, Subventions, Dons et Legs	247 775 431	336 353 579	35,75%	86,01%
11	Réserves	51 390 286	54 688 476	6,42%	13,99%
	<b>DEPENSES</b>	<b>299 165 717</b>	<b>391 042 055</b>	<b>30,71%</b>	<b>100,00%</b>
21	Acquisition d'Immobilisations corporelles et incorporelles	88 405 000	49 604 000	-43,89%	12,69%
23	Immobilisations en cours	210 760 717	341 438 055	62,00%	87,31%
	<b>Total budget</b>	<b>780 817 748</b>	<b>863 791 846</b>	<b>-11,40%</b>	

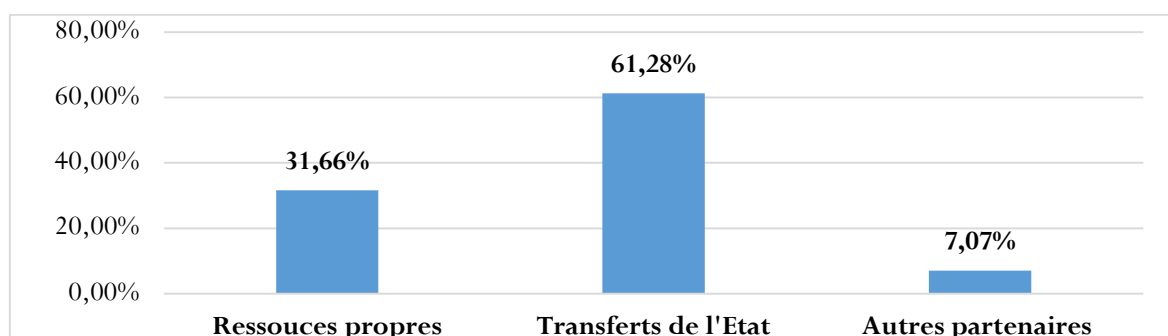
Source : Budgets primitifs 2019-2020 de la commune

## 3- Analyse du budget communal par source de financement

Les dépenses du budget de la commune de Houndé sont financées à travers les ressources mobilisées. Ces ressources sont issues des impôts et taxes collectées par la commune (ressources propres), les transferts de l'État pour l'exercice des compétences transférées et les appuis projets et programmes des autres partenaires de développement.

Le graphique ci-dessous donne la répartition du budget communal par source de financement en 2020.

Graphique 2 : Répartition du budget 2020 de la commune par source de financement



Il ressort du graphique, que les transferts de l'État constituent la plus grande composante des ressources de la commune de Houndé. Ces transferts, représentent 61,28% du budget total de la commune. Ils sont suivis de la contribution des ressources propres qui sont de 31,66% et des appuis des autres partenaires de 7,07% du budget total.

La contribution des ressources propres de la commune est relativement faible, traduisant une forte vulnérabilité au regard de la dépendance des ressources de l'État et des celles des autres partenaires (68,34% pour le cumul des deux). En effet, la réalisation des investissements prévisionnels devient problématique dès lors que ces ressources ne sont pas mobilisées. Les dépenses de fonctionnement étant dans leur grande majorité des dépenses incompressibles.

#### **4- Analyse spécifique des dépenses de santé, d'éducation et d'AEPA de la commune**

Dans cette section, l'analyse a porté sur toutes les dépenses répertoriées dans le plan de passation des marchés publics de la commune au titre de l'année 2020. Ces dépenses intègrent le fonctionnement et l'investissement. Toutefois, elles n'intègrent pas les dépenses de personnel et les autres charges de fonctionnement qui ne passent pas par un marché public (frais d'électricité, d'eau, etc.).

Ainsi, pour l'année 2020 et sur la base du Plan de Passation des Marchés (PPM), les dépenses de santé de la commune de Houndé sont estimées à 84 308 426 FCFA, soit 9,76% du budget global de la commune. Les dépenses de santé au titre du fonctionnement représentent 11,49% des dépenses totales de santé tandis que l'investissement est de 88,51%, soit respectivement 9 683 426 et 74 625 000 FCFA.

Pour le secteur de l'éducation, pour la même année, les dépenses sont estimées à 348 159 378 FCFA et représentent 40,31% du budget total de la commune. Dans ces dépenses, le fonctionnement représente 54,56% et l'investissement 45,44%.

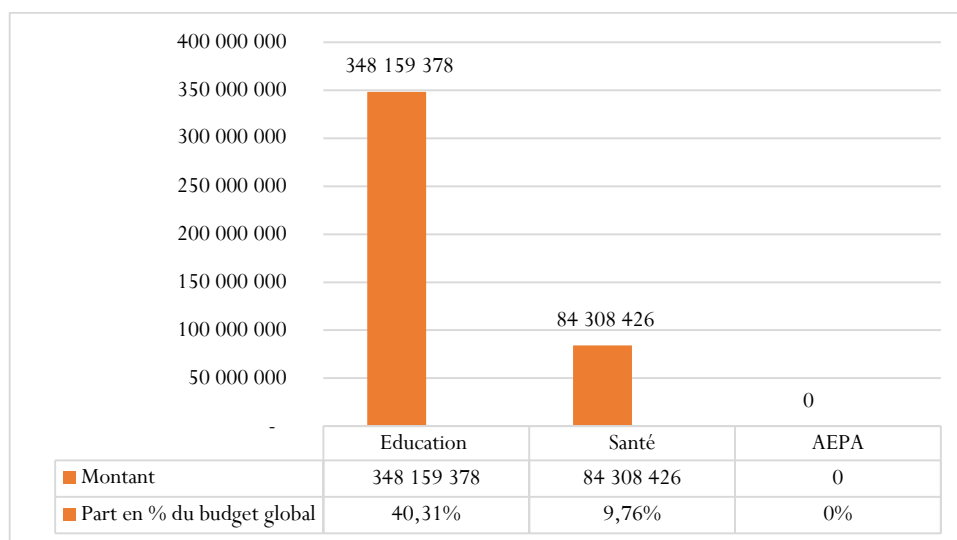
Pour ce qui concerne le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, aucune planification n'est prévue pour l'année 2020 aussi bien en terme d'investissement et que de fonctionnement.

En comparant les trois (03) secteurs, il ressort du graphique ci-dessous que le secteur de l'éducation est le secteur le plus doté avec 40,31% du budget global, suivi du secteur de la santé avec 9,76%. Cependant, malgré que ce dernier secteur soit moins doté que

l'éducation, il demeure le secteur où la part relative consacrée à l'investissement est plus importante que celle du fonctionnement.

Le cumul des dépenses dans les trois secteurs notamment la santé, l'éducation, et l'AEPA est de 50,07% de l'ensemble du budget de la commune au titre de l'année 2020. Ce niveau moyen des dépenses dans les secteurs sociaux indique que les secteurs sociaux ne semblent pas être une priorité pour la commune.

*Graphique 3: Part des dépenses d'éducation, de santé et de l'AEPA issues du PPM dans le budget de la commune*



## II- INSCRIPTIONS SPECIFIQUES (PHYSIQUES)

### 1- Inscriptions spécifiques dans les secteurs de la santé, de l'éducation et l'AEPA au titre du budget 2020

Au titre du budget primitif 2020, la commune de Houndé a prévu faire des réalisations dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et de l'assainissement. Ces réalisations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

*Tableau 4 : Liste des infrastructures prévues dans le secteur de la santé, l'éducation et l'AEPA au titre du budget 2020 de la commune*

Source de financement	Ligne budgétaire	Crédits disponible en 2020 (FCFA)	Nature de la prestation	Mode de passation	Période de publication de l'appel	Période de remise des offres	Date probable de démarrage	Délais prévisionnel d'exécution
<b>EDUCATION</b>								
Budget communal (Ressources)	21/214 / 2145	5 000 000	Acquisition de matériels et outillage scolaire (tables banc, armoires, cahiers,...au profit des écoles primaires (lot 1)	Demande de prix	02/03/2020	13/03/2020	01/04/2020	60jrs

Source de financement	Ligne budgétaire	Crédits disponible en 2020 (FCFA)	Nature de la prestation	Mode de passation	Période de publication de l'appel	Période de remise des offres	Date probable de démarrage	Délais prévisionnel d'exécution
transférée(s)		10 000 000	Acquisition de matériels et outillage scolaire (tables banc, armoires, cahiers,...au profit du CEG de Laho (lot 2)					
Budget communal /Ressources transférées/FPDCT /PACT	23/232	32 000 000	Construction d'un CEG+ une latrine à quatre (04) postes à Laho (lot 1)	Demande de prix	06/03/2020	18/06/2020	01/04/2020	120jrs
		15 619 048	Construction d'un bloc administratif +une latrine à deux (02) postes à Laho (lot 2)					
		22 325 000	Construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin + une latrine à quatre (04) postes à Bouéré (lot 3)					
		22 325 000	Construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin + une latrine à quatre (04) postes à Pond-Nonré (lot 1)	Demande de prix	11/03/2020	23/03/2020	06/04/2020	120jrs
		22 325 000	Construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin + une latrine à quatre (04) postes à Lonkuy (lot 3)					
		22 325 000	Construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin + une latrine à quatre (04) postes au secteur N°4 de Houndé (lot 1)		16/03/2020	30/03/2020	14/04/2020	120jrs
Budget communal /Ressources transférées/FPDCT /PACT	23/232	1 600 000	Suivi contrôle des travaux de construction d'un CEG + latrine à quatre (04) postes à Laho (lot 1)	Consultation de consultants	03/03/2020	09/03/2020	01/04/2020	120jrs
		1 175 000	Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + une latrine à quatre (04) postes à Bouéré (lot 3)					
		1 175 000	Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + une latrine à quatre (04) postes à Pond-Nonré (lot 4)					
		1 175 000	Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + une latrine à quatre (04) postes à Lonkuy (lot 6)					
		1 175 000	Suivi contrôle des travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + une latrine à quatre (04) postes au secteur N°4 (lot 1)					

Source de financement	Ligne budgétaire	Crédits disponible en 2020 (FCFA)	Nature de la prestation	Mode de passation	Période de publication de l'appel	Période de remise des offres	Date probable de démarrage	Délais prévisionnel d'exécution
<b>Total éducation</b>		<b>158 219 048</b>						
<b>SANTE</b>								
Budget communal /Ressources transférées /FPDCT /PACT	21/214 /2144	9 000 000	Acquisition de matériel et outillage médical au profit du CSPS du secteur N°3	Demande de cotation formelle	26/03/2020	06/04/2020	15/04/2020	45jrs
	23/232	34 000 000	Construction d'une maternité + un dépôt MEG+ une latrine douche au secteur 3 (lot2)	Demande de prix	16/03/2020	30/03/2020	14/04/2020	
	23/233	28 500 000	Construction d'un dispensaire + latrine douche+ un incinérateur au secteur 3	Demande de prix	20/03/2020	03/04/22020	17/04/2020	120jrs
	23/234	1 700 000	Suivi contrôle des travaux de construction d'une maternité + un dépôt MEG+ une latrine douche au secteur 3 de Houndé (lot2)					
	23/235	1 425 000	Suivi contrôle des travaux de construction d'un dispensaire + latrine douche+ un incinérateur au secteur 3 (lot 4)					
<b>Total santé</b>		<b>74 625 000</b>						
<b>Total général</b>		<b>232 844 048</b>						

Source : PPM 2020 de la commune

Il ressort du tableau que pour l'année 2020, la commune de Houndé, envisage faire des réalisations dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Ces réalisations seront financées par les fonds propres de la commune, les ressources transférées par l'État, le Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales (FPDCT) et le Programme d'appui au collectivités territoriales (PACT). Pour le secteur de l'AEPA, aucune inscription n'est faite dans le PPM.

## 2- Investissements inscrits dans le Plan Annuel d'Investissement Communal (PAIC) au titre de 2020 ;

Le plan d'investissement annuel représente la tranche annuelle de l'investissement prévu dans le plan communal de développement de la collectivité. Le montant total du PAIC prend en compte certains dépenses extrabudgétaires. De ce fait, le budget total de la Commune est différente de celui issu du PAIC.

Les réalisations prévisionnelles de ce plan traduisent en partie les besoins et les attentes des citoyens en terme de services publics pour l'année considérée.



Le tableau ci-dessous présente les prévisions de réalisation issues du plan d'investissement annuel 2020 de la commune de Houndé dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et assainissement.

Tableau 5 : Investissements prévus dans le PAIC 2020 de la commune de Houndé dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau potable et l'assainissement

N° d'Ordre	Nature de la réalisation	Localisation de l'infrastructure	Prévision 2020		Source de financement Observation(s)
			Nombre	Montant (FCFA)	
<b>EDUCATION</b>					
1	Construction d'une école à trois (03) salles de classes + latrines à Bouéré.	Bouéré	1	23 500 000	FMDL
2	Construction d'une école à trois (03) salles de classes + latrines à Pond-Nonré	Pond-Nonré	1	23 500 000	FMDL
3	Construction d'une école à trois (03) salles de classes + latrines à Lonkuy	Lonkuy	1	23 500 000	FMDL
4	Construction d'une école à trois (03) salles de classes au secteur N°4 de Houndé.	secteur N°4	1	18 144 147	FPDCT
5	Quote part pour la construction de trois salles de classes au secteur N°4	Secteur 4	1	2 000 000	Budget communal
6	Construction d'un collège d'enseignement général à Laho	Laho	1	50 000 000	Ressources transférées
7	Acquisition d'équipements scolaires au profit des écoles primaires publiques de la ville de la commune de Houndé.	Houndé	Ens	15 000 000	Ressources transférées+budget communal
	<b>Total éducation</b>			<b>155 644 147</b>	
<b>SANTE</b>					
8	Construction d'un CSPS au secteur N°3 de Houndé.	Secteur N°3	1	100 000 000	FMDL
9	Équipement du dispensaire du secteur 4 de Houndé	Secteur 4	Ens	9 000 000	Ressources transférées
	<b>Total santé</b>			<b>109 000 000</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>264 644 147</b>	

Source : PAIC 2020 de la commune

Afin d'apprécier les priorités en matière d'investissement sociaux de la commune de Houndé, les poids des dépenses d'investissement dans le PAIC pour chacun des trois (03) secteurs ont été évalués. Ces poids sont présentés dans le tableau ci-dessous.

*Tableau 6 : Parts des dépenses d'investissement dans le secteur de l'éducation, la santé et l'AEPA*

SECTEURS	MONTANT
EDUCATION	155 644 147
<b>PART EDUCATION</b>	<b>39,76%</b>
SANTE	109 000 000
<b>PART SANTE</b>	<b>27,84%</b>
EDUCATION +SANTE	264 644 147
<b>PART EDUCATION+SANTE</b>	<b>67,60%</b>
TOTAL GENERAL	391 508 055

Source : PAIC 2020 de la commune de Houndé

L'exploitation des données de ce tableau indique que les dépenses d'investissement au profit de l'éducation représentent 39,76% du budget total d'investissement de la commune. Les dépenses d'investissement pour le secteur de la santé représentent 27,84% par rapport aux dépenses totale d'investissement. Cependant, en 2020, aucune dépense d'investissement n'est programmée dans le PAIC en faveur de l'eau potable et de l'assainissement.

La part globale (cumul) des dépenses d'investissement dans les trois (03) secteurs à savoir l'éducation, l'AEPA et la santé est de 67,60% des dépenses totales d'investissement de la commune de Houndé.

Plus de 50% des dépenses d'investissement sont donc orientées vers les secteurs sociaux. Ce qui pourrait signifier que les secteurs sociaux sont suffisamment pris en compte dans la programmation des investissements. En effet, les dépenses publiques dans ces secteurs, touchent directement les plus pauvres et améliorent leur niveau de vie.

## CONCLUSION

Le budget primitif 2020 de la commune de Houndé est en hausse par rapport à son niveau de 2019. Cette hausse est essentiellement imputable à l'accroissement des dépenses d'investissement, les dépenses de fonctionnement ayant connu une légère baisse.

La structure du budget par source de financement indique qu'il sera financé majoritairement par l'État dans le cadre de l'exercices des compétences transférées et dans une moindre mesure, par les ressources propres ; la contribution des appuis des autres partenaires au financement de ce budget étant très faible.

Pour l'année 2020, certains investissements sont prévus dans le budget en ce qui concerne le domaine de l'éducation et de la santé.

De façon globale, le volume des dépenses au profit des secteurs sociaux reste moyen en ressortant à 50,07% du budget total de la commune. Or, l'essentiel des besoins des populations sont de nature sociale.

La réalisation des investissements prévus nécessite l'implication de tous les citoyens afin que les ressources initialement prévues puissent être mobilisées. Toutefois, cette implication ne sera possible que si des démarches de participation citoyenne sont adoptées par les autorités locales dans la mesure où cela permet d'améliorer la gouvernance au niveau local. En effet, ces démarches inclusives améliorent la circulation de l'information et permettent que ceux qui sont directement touchés par les décisions publiques aient la possibilité de s'exprimer.

**Liens utiles :**

[www.cifoeb.org](http://www.cifoeb.org)

[www.renlac.com](http://www.renlac.com)

[www.veenem.org](http://www.veenem.org)